



AERODROME REGIONAL FRIBOURG-ECUVILLENS SA

VOLS DE NUIT SAISON 2011-2012

Mesdames, Messieurs, cher(e)s pilotes,

La saison régulière de vol de nuit débutera en automne 2011, plus précisément le 31 octobre et se terminera au printemps 2012, le 27 mars lors du changement d'horaire. Selon notre règlement d'exploitation, nous avons la possibilité d'effectuer une soirée par semaine, du lundi au vendredi. Pour des raisons pratiques, nous favoriserons le mercredi soir afin de bénéficier de l'ouverture d'autres aérodromes, Sion, Locarno, Yverdon, etc.... Si la météo ne le permet pas, la soirée est reportée au jeudi ou au vendredi. Durant ces soirées, la réglementation est la suivante:

- Début du vol de nuit dès la fin du crépuscule civil.
- Circuits d'aérodrome jusqu'à 20:00 LT.
- Dernier décollage possible 20:00 LT.
- Dernier atterrissage possible 22:00 LT.

Attention : Il y a lieu de s'assurer la possibilité de procéder à un «alternate». Exemple : si c'est Berne, le dernier atterrissage possible en VFR est à 21:00 LT. Donc l'approche finale sur Ecuwillens doit se faire au plus tard à 20:45 LT.

- Les tours de piste et les avions extérieurs sont soumis au PPR.
- Un avis de vol est obligatoire, sauf si un plan de vol a été émis.
- Les plans de vol sont soumis aux mêmes réglementations que de jour.
- La direction de l'aérodrome peut limiter les avions trop bruyants dans le circuit d'aérodrome.
- Suivant l'évolution de la météo du jour, la décision de faire du vol de nuit sera prise provisoirement à 10:00 LT le jour prévu du vol de nuit et confirmée à 16:00 LT.
- L'information peut être obtenue par téléphone au bureau de l'aérodrome. Si vous désirez être averti personnellement, nous vous prions de transmettre vos coordonnées au secrétariat de l'aérodrome.

La direction et le personnel de l'aérodrome vous souhaite une bonne saison de vols de nuit et se réjouissent de vous rencontrer. Après le vol nous vous proposons de prolonger la soirée autour d'un repas ou d'un verre entre amis, au restaurant de l'aérodrome.

Route de l'Aérodrome 20
CH-1730 Ecuwillens / FR



Tél : +4126/411 12 14
Fax : +4126/411 35 35